



Aide-mémoire Réduction des produits à usage unique

1. S'engager dans la réduction des produits à usage unique

Créer un comité responsable de la réduction des produits à usage unique Définir clairement les rôles et responsabilités des membres du comité Impliquer votre direction qui devra valider les décisions financières

2. Connaître les produits à usage unique que vous utilisez

Inventorier tous les produits à usage unique achetés et distribués Évaluer les quantités utilisées chaque année

3. Chercher des solutions

Impliquer votre équipe dès la recherche de solutions, car c'est elle qui devra changer ses habitudes et faire appliquer les changements

Cesser l'achat des produits qui ne sont pas nécessaires à vos activités

Consulter votre municipalité et le site de RECYC-QUÉBEC pour trouver des solutions de remplacement

Contacter vos fournisseurs et sous-traitants pour trouver des solutions ensemble Faire un budget pour chaque option identifiée

4. Planifier les changements

Faire un plan de match: étapes clés, échéanciers et personnes à impliquer

Rechercher du financement au besoin

Prévoir le suivi des résultats du projet

5. Soutenir votre équipe

Former le personnel sur les nouvelles façons de faire

Identifier les obstacles pour votre équipe et apporter votre soutien en continu

6. Mobiliser vos clients

Utiliser des affiches et aide-mémoires pour informer vos clients des nouvelles pratiques

Contacter votre municipalité pour savoir si elle a des outils pour vous appuyer

7. Évaluer les résultats et célébrer

Mesurer les résultats obtenus : combien d'articles à usage unique ont été évités ? Quels sont les impacts économiques pour votre organisation ?

Partager les résultats et célébrer avec vos équipes, fournisseurs et clients